



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

CENTRE TECHNIQUE DES ESPACES VERTS 27
BIS RUE HENRI SELLIER - INSTALLATION DE
Panneaux photovoltaïques : signature
DU BAIL EMPHYTEOTIQUE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**CENTRE TECHNIQUE DES ESPACES VERTS 27 BIS RUE HENRI
SELLIER - INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :
SIGNATURE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller municipal spécial délégué expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort a décidé de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Par ailleurs, l'Etat a souhaité accélérer le développement du secteur photovoltaïque grâce à des tarifs d'achat attractifs.

Aussi, pour s'engager dans cette politique de production directe ou indirecte d'énergie solaire, notre collectivité a lancé un appel à candidatures visant à utiliser le domaine public communal pour les installations de centrales photovoltaïques raccordées au réseau d'électricité public. Le site du Centre Technique des espaces verts situé 27 bis rue Henri Sellier a été retenu pour être équipé de panneaux photovoltaïques.

Il est précisé que cette opération a un caractère d'intérêt général relevant des compétences de la Ville de Niort. En effet, la loi de programme n°2005-781 du 13 juillet 2005, fixe les orientations de la politique énergétique et précise notamment dans son article premier que les collectivités peuvent favoriser le recours à ces sources de production.

Suite à la consultation, il est proposé de signer un bail emphytéotique avec l'entreprise Technique Solaire (86440 MIGNE AUXANCES) pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site précité. Le bail aura une durée de 21 ans (vingt-et-un ans) et la redevance annuelle sera fixée à 6 100,00 €. La production annuelle estimée est de 287 968 kwh.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter de choisir l'entreprise Technique Solaire pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site du Centre Technique des espaces verts, 27 bis rue Henri Sellier ;
- autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à signer le bail emphytéotique avec l'entreprise désignée ci-dessus. Les frais relatifs à la rédaction de l'acte authentique seront supportés par celle-ci.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD

Signé

Bernard JOURDAIN